

COLLECTIF RENARD GRAND EST

regroupant 55 structures liées à l'environnement

Quand le poison remplace la prédation naturelle !

Sur certaines parcelles agricoles, les pullulations de campagnols des champs peuvent créer de véritables dégâts et causer une perte de rendement importante aux agriculteurs concernés.

Pour limiter ces indésirables proliférations de rongeurs, la nature a bien fait les choses :

De nombreux animaux tels que les rapaces (buses, faucons, milans, chouettes et hiboux) ainsi que de nombreux mammifères (renard, chat forestier, belette, fouine, martre, hermine...) sont de grands consommateurs de ces rongeurs et contribuent ainsi à leur régulation.

Pourtant, à la demande de la Fédération des Chasseurs de Moselle, la préfecture de Moselle autorise sans réserve la destruction intensive par le tir, le piégeage ou le déterrage de certains de ces petits carnivores comme le renard, la belette ou la fouine.

À titre d'exemple, plus de 13 000 renards ont ainsi été détruits en Moselle au cours de la dernière saison cynégétique.

Un seul renard consomme 6 000 à 10 000 campagnols par an !

Le monde de la chasse, qui s'obstine à relâcher en masse des espèces dites « gibier » (perdrix et faisan) ne tolère pas la présence de ces petits prédateurs susceptibles de prélever une infime partie de ces oiseaux issus d'élevage et destinés uniquement à la chasse.

Contre-productives, inefficaces et éthiquement discutables, les destructions massives de ces carnivores contribuent aux proliférations de micromammifères et aux dégâts qu'ils génèrent aux activités agricoles. C'est tout le processus de la chaîne alimentaire qui est ainsi brisé par des intérêts cynégétiques.

Faute de prédateurs naturels, c'est donc une guerre chimique qui est menée dans nos campagnes.

En effet, dans les cultures les plus impactées, on utilise de la bromadiolone pour lutter contre les proliférations de rongeurs.

C'est avec ce poison, un rodenticide anticoagulant très toxique, que l'on tente de réduire les populations de campagnols des champs, et cette méthode radicale n'est pas sans conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement.

- Enterrée dans les parcelles agricoles concernées, la bromadiolone est susceptible de se retrouver dans nos aliments, dans l'herbe qui nourrit le bétail et dans les nappes phréatiques.
- Cet anticoagulant n'est pas seulement mortel pour les campagnols, il empoisonne aussi de nombreux rapaces (tous protégés) ainsi que les mammifères qui se nourrissent aussi des rongeurs agonisants, ingérant à leur tour le poison. Chaque année, ce sont des centaines d'animaux non ciblés qui meurent par empoisonnement indirect.
- Si la faune sauvage paye un lourd tribut face à ces épandages, la faune domestique n'est pas en reste. En effet, nos chiens et nos chats pourront très facilement être au contact de ce poison et les avis de traitement qui doivent être obligatoirement affichés dans les mairies insistent sur l'importance de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques sur les zones concernées et ce, pendant la durée du traitement et les 2 semaines suivantes.



Malgré l'importance des dommages collatéraux découlant de ces campagnes d'empoisonnement, malgré les innombrables alertes lancées par les associations de protection de la nature et la communauté scientifique aux services de l'État et malgré le non-sens écologique d'utiliser des produits chimiques pour lutter contre les rongeurs alors que leurs prédateurs naturels sont sans cesse persécutés pour les intérêts et le plaisir morbide d'une minorité, des traitements à la bromadiolone seront effectués en novembre et décembre 2016 sur la commune de Rozérieulles en Moselle.

Les membres de nos associations iront dénoncer ces pratiques inadmissibles auprès de toutes les familles de cette commune ainsi que celles avoisinantes.

Le Collectif Renard Grand Est

Contact presse :

Franck Vigna - LPO Moselle : franckvigna@sfr.fr / 06 20 18 52 22

Guillaume Leblanc - LOANA : lorraine_association_nature@yahoo.fr / 06 27 04 91 13

Julien Frizon - ASPAS : abeilledelorraine@gmail.com / 06 69 56 71 27

 www.facebook.com/CollectifRenard

Le Collectif Renard Grand Est est composé de 55 structures liées à l'environnement

